



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE TOURNON

Compte-rendu du Conseil Municipal du Mardi 12 novembre 2019

Le Conseil Municipal était convoqué en séance ordinaire le mardi 12 novembre 2019 à 20h30 en Mairie.

Présents : CLUZEL Michel, Maire - DUNOGIER Jacques, 1^{er} adjoint - GUILBOT Alain 2^{ème} adjoint - OLLIER Séverine 4^{ème} adjoint - FAURE Guy - PEYROT Stéphane - DUNAND Philippe - BRANCQUART Damien - BONNEFOY Marlène, BERNARD Guislain.

Procuration :

Absent excusé : BRUNEL Laurent - ARGAUD Guillaume - CHANAL Ludovic - DUCLAUX Éric

Secrétaire de séance : BERNARD Guislain

I- SECRETAIRE DE SEANCE :

Au début de chaque séance, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs des membres de l'assemblée délibérante pour remplir les fonctions de secrétaires et ce, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

II - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DES SEANCES PRECEDENTES :

Présentation du compte-rendu de la séance du 02/10/2019

III - MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Monsieur CLUZEL demande aux membres du Conseil de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :

- Adhésion de communes au syndicat des eaux potables Crussol- Pays de Vernoux

IV - ORDRE DU JOUR :

- Révision du loyer de l'appartement T2 école selon la formule: $256,22 \times (129,99/128,45) = 259.29 \text{ €}$

Voté à l'unanimité

- Révision du loyer de l'appartement au-dessus de la boulangerie selon la formule: $474.95 \times (129,99/128,45) = 480,64\text{€}$

Voté à l'unanimité

- Recrutement de deux agents vacataires pour le recensement de la population.
Le conseil, à l'unanimité autorise le maire à procéder au recrutement des agents recenseurs.

- Convention avec Arche Agglo, de mise à disposition de locaux à l'association les Fripouilles en vue d'un versement d'une indemnisation de 1635, 40€

Convention votée à l'unanimité

- Désignation d'un conseiller municipal volontaire pour participer aux commissions de révision des listes électorales

M Damien Brancquart désigné à l'unanimité

- Décision de modification du budget Assainissement selon le schéma de transfert suivant : transfert de la somme de 3000 € du compte (673/67) au compte (70128/70) : Annulation du titre de participation à l'assainissement collectif de M Cheynet.

Voté à l'unanimité

- Adhésion au syndicat des eaux potables Crussol Pays de Vernoux des communes suivantes: Beauchastel, St Fortunat sur Eyrieux, La Voulte, St Vincent de Durfort

Approuvé à l'unanimité

V- Communications de M. le Maire.

Infos et notes : Le maire remet une plaquette résumant les actions d'Arche Agglo sur la commune.

Séance levée à

